



**Bordereau de dépôt et d'accusé de réception
des documents d'urbanisme (dossiers projet ou approbation par **melanissimo**)
à l'adresse **pref-urbanisme@ain.gouv.fr****

(Le bordereau est à joindre impérativement à vos dossiers. Le bordereau vous sera retourné, attestant de la date de réception en préfecture.)

Identification de la collectivité **cachet de la mairie + noms, prénoms du maire, adresse électronique et numéro de téléphone de la personne en charge du suivi de l'acte.**

 <p align="center">Le Maire,  André TONNELIER</p>	<p align="right">contact@mairie.journans.fr 04 74 51 64 45</p>
---	--

Nature du document (élaboration du PLU, révision, modification, autres documents d'urbanisme):

Modification n°2 du PLU de Journans

Date de la délibération (ou arrêté) à laquelle le dossier est annexé : Arrêté du 30/09/2024

Objet : Modification n°2 du PLU de Journans visant à adapter l'ensemble du règlement littéral, à reclasser la zone 1AUB en zone UB, à créer 2 OAP sur des zones UA/UB, et à compléter le patrimoine protégé

Liste des pièces (cochez la case correspondante)

Pièces
<input type="checkbox"/> Délibération ou arrêté
<input type="checkbox"/> Dossier d'arrêt de projet
<input checked="" type="checkbox"/> Dossier de notification de projet (modification/ modification simplifiée)
<input type="checkbox"/> Dossier d'approbation
<input type="checkbox"/> Registre d'enquête / registre de mise à disposition
<input type="checkbox"/> Rapport et conclusions du commissaire-enquêteur
<input type="checkbox"/> Avis des PPA joints au dossier d'enquête
<input type="checkbox"/> PV de la réunion d'examen conjoint (révision allégée, déclaration de projet)
<input type="checkbox"/> Attestation de publicité de l'enquête publique ou mise à disposition (affichage en mairie, mise en ligne sur le site internet, publication dans les journaux)
<input type="checkbox"/> Journaux comportant la publicité de l'enquête / mise à disposition (avec le nom et la date de parution)

Date de réception en préfecture

cachet uniquement du service urbanisme

(Retour du bordereau à la collectivité après visa valant accusé de réception du dossier complet)

